

## Tchad | Province du Lac Matrice de Suivi du Déplacement (DTM) Rapport Round 6 | Janvier 2019



*Les activités de la DTM au Tchad sont soutenues par:*



Organisation internationale pour les migrations (OIM)  
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'OIM, des donateurs et des partenaires : L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Les cartes fournies le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

Organisation Internationale pour les Migrations  
Quartier Klemat. Rue 3044. BP 6450  
N'Djamena  
Tchad  
**Idriss ACHOUR**  
Tel.: +235 22 52 53 62  
E-mail: [DTMChad@iom.int](mailto:DTMChad@iom.int)  
Site internet: <https://displacement.iom.int/chad>

© OIM 2018

Tous droits réservés. Aucun élément du présent ouvrage ne peut être reproduit, archivé ou transmis par quelque moyen que ce soit – électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autres – sans l'autorisation écrite préalable de l'éditeur.

## INTRODUCTION

La Matrice de Suivi des Déplacements, tiré de l'anglais *Displacement Tracking Matrix (DTM)*, est un outil de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) qui permet de suivre les déplacements et la mobilité des populations. Elle relève des informations à différents niveaux, les traite et les diffuse, afin de garantir aux acteurs humanitaires, aux gouvernements et autres acteurs intéressés, une meilleure compréhension des mouvements et de l'évolution des besoins des populations déplacées: les effectifs des populations, la localisation des personnes déplacées, les périodes de déplacement, leurs conditions de vie et encore bien d'autres éléments sont autant d'informations recherchées et collectées auprès des populations déplacées elles-mêmes.

Ce sixième rapport de la DTM donne un aperçu de la situation dans la Région du Lac au Tchad où les déplacements de population sont dus à l'insécurité liée aux violences des groupes extrémistes armés. Les informations présentées dans ce rapport ont été collectées auprès d'informateurs clés dans les lieux de déplacement, en proche collaboration avec les autorités locales et nationales, du 16 novembre au 24 décembre 2018.

La Matrice de Suivi des Déplacements (DTM) de l'OIM a également été activée au Nigéria en juillet 2014, au Tchad en mai 2015 et au Cameroun en novembre 2015. Les activités DTM jouent un rôle clé dans ces trois pays en ce qu'elles informent les acteurs humanitaires et gouvernementaux sur le déplacement afin d'apporter une réponse humanitaire ciblée et appropriée tant au niveau de la sous-région qu'au niveau de chacun de ces pays. Ceux-ci sont touchés par la même crise dans des contextes similaires et les méthodologies utilisées par la DTM sont analogues, ce qui permet de comparer les tendances de déplacement dans la sous-région.



La DTM a identifié une population déplacée totale de 167 246 individus : 126 313 personnes déplacées internes (PDI), 39 312 retournés et 1 621 ressortissants de pays tiers.



176 lieux de déplacement ont été évalués, comprenant 123 camps/sites et 53 communautés hôtes.



100% des populations déplacées le sont en raison du conflit armé qui a lieu dans la région.



La population déplacée est composée à 44% d'hommes et à 56 % de femmes.



67% de la population est composée de mineurs ayant entre 0 et 17 ans.



Les personnes de plus de 60 ans représentent 3% des déplacés.



70% des ménages déplacés internes identifiés vivent dans des camps ou sites alors que 30% vivent au sein de communautés hôtes.

## CONTEXTE

Depuis 2015, le Tchad fait l'objet d'attaques perpétrées par le groupe Boko Haram. Les attaques et les menaces récurrentes continuent de provoquer le déplacement des populations vivant dans la Région du Lac ainsi que le retour des Tchadiens des pays frontaliers affectés par le conflit. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a mis en place la Matrice de suivi des déplacements (*Displacement Tracking Matrix*) au Tchad en mai 2015 pour obtenir des informations précises et complètes sur les déplacements engendrés par la crise provoquée par le groupe Boko Haram. La mise en place de la DTM permet d'informer les partenaires humanitaires et gouvernementaux sur le déplacement et la mobilité dans la Région du Lac.

Au Tchad, la DTM mène des évaluations fréquentes et régulières menées auprès d'informateurs clés dans les localités identifiées comme accueillant des personnes déplacées. A la demande de partenaires, la DTM conduit également, de manière ad hoc, des exercices d'enregistrement.

Conceptualisée en 2004, la DTM a été perfectionnée et renforcée en permanence grâce à une longue expérience opérationnelle acquise dans des contextes variés : conflits, catastrophes naturelles et flux migratoires. Son rôle central consiste à fournir des informations et des données primaires sur les déplacements et la mobilité humaine à l'échelle nationale, régionale et mondiale.

Au Tchad, la DTM suit les catégories de personnes suivantes : personnes déplacées internes, retournés (anciennes PDI et venant d'autres pays), et les ressortissants de pays tiers (RPT). Dans le cadre de ce rapport, ces personnes sont regroupées dans l'appellation de « personnes mobiles » :

- *Personne Déplacée Interne (PDI)* : « Personnes ou [...] groupes de personnes qui ont été forcés ou contraints à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour en éviter les effets, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un Etat ».
- *Retournés* : Cette catégorie inclut les anciennes Personnes Déplacées Internes et les Tchadiens étant rentrés d'un pays étranger. Les anciennes PDIs sont des personnes qui s'étaient installées dans une autre localité au Tchad et sont depuis retournées dans leur sous-préfecture d'origine ou lieu de résidence habituel. Les retournés d'autres pays sont des personnes qui avaient été déplacées ou avaient migré dans un autre pays et qui sont retournées au Tchad ou dans leur lieu de résidence habituel.
- *Ressortissant Pays Tiers (RPT)* : Les ressortissants de pays tiers sont des migrants internationaux en détresse originaires d'autres pays que celui qui est en crise.

La DTM vise à obtenir des informations de base sur les personnes déplacées au Tchad afin de faciliter la coordination de la réponse humanitaire et la fourniture d'assistance humanitaire dans le pays ainsi que la stabilisation économique de ces populations à travers l'aide au développement. La DTM met fréquemment à jour les informations obtenues en se penchant particulièrement sur : la situation générale des personnes déplacées au plus petit niveau administratif ; les caractéristiques sociodémographiques des ménages déplacés ainsi que leurs vulnérabilités spécifiques ; les tendances générales de déplacement ; et les besoins sectoriels et les lacunes en termes de services fournis aux personnes déplacées.

## MÉTHODOLOGIE

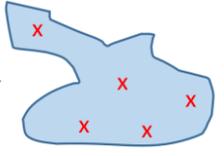
Les informations présentées dans ce rapport ont été collectées du 14 novembre au 24 décembre 2018 dans 176 lieux de déplacement de la Province du Lac. La collecte de données a été menée dans 3 départements (7 sous-préfectures) de la Province du Lac affectés par la crise : Fouli, Kaya et Mamdi. La DTM est actuellement mise en œuvre par le biais de 11 énumérateurs (dont 5 issus du gouvernement), 2 chefs d'équipe, 2 dataclerks et 1 superviseurs basés dans la région du Lac. Les énumérateurs engagés dans la mise en place de cet outil sont formés sur la méthodologie de la DTM. Ces formations sont assurées à intervalles réguliers afin de renforcer la capacité locale de collecte et gestion des données.

Les données représentées dans ce rapport ont été collectées dans 176 localités accueillant des personnes mobiles dans la province du Lac. En faisant une comparaison avec le round précédent 180 localités ont été évaluées durant le Round 5. Cette différence de quatre (4) localités (dans la sous-préfecture de Kangalom) qui n'ont pas été évaluées durant le Round six (6) est dû à leur inaccessibilité (même téléphonique). Durant ce round aucun nouveau site a été indentifié ni par la DTM ni rapporter par les partenaires.

Les données sont collectées avec des tablettes et envoyées en temps réel pour être centralisées dans une base de données électronique. Plusieurs formulaires adaptés à chaque niveau d'information requis sont utilisés. Ainsi, les informations sont collectées à différent niveaux : sous-préfecture, village / ville, lieux de déplacement (site et communautés hôtes), et ménages.

Quatre niveaux d'enquête sont réalisés pour chaque phase de collecte des données :

- Au niveau des sous-préfectures, une évaluation est menée auprès d'informateurs clés dans les chefs-lieux de sous-préfectures afin d'identifier les villes et villages accueillant des personnes déplacées et de faire une estimation de leur effectif par sous-préfecture.
- Au niveau des villages, les données sont collectées auprès d'informateurs clés, dont des chefs de village, des représentants des déplacés, et autres personnes pouvant fournir des informations sur les déplacés. Le questionnaire qui est administré aux informateurs clés permet d'identifier les sites et d'obtenir l'effectif des populations déplacées par village, ville et quartier.
- Au niveau des sites, une évaluation est menée auprès d'informateurs clés représentant les populations vivant dans le site (site spontané, centres collectifs ou communautés hôtes). Cette évaluation permet d'obtenir les informations détaillées sur les sites, et notamment les besoins, les services disponibles et les vulnérabilités sommaires par site.
- Le quatrième et dernier outil est l'enregistrement des personnes déplacées. Celui-ci est directement mené auprès des ménages déplacés et permet de rassembler les informations détaillées au niveau des ménages pour établir un profil des personnes déplacées et les listes de personnes déplacées pour la fourniture d'assistance humanitaire. Mais durant ce round aucune activité d'enregistrement été menée.

Etape 1 : Evaluation de Zones (B1F)	Etape 2 : Evaluation de Localités (B2F)	Etape 3 : Evaluation de Sites / Communautés	Etape 4 : Enregistrement
<b>Sous-Préfecture</b>	<b>Ville / Villages</b>	<b>Sites : Sites spontanés, centres collectifs et quartiers ou villages d'accueil</b>	<b>Ménages</b>
			

## LIMITES

Les données utilisées dans le cadre de cette analyse sont des estimations obtenues par le biais d'entretiens avec les informateurs clés et une vérification physique, mais compte tenu du nombre restreint des énumérateurs sur le terrain la vérification physique est limitée.

Du fait de limitations budgétaires, l'OIM a engagé un nombre restreint d'énumérateurs pour couvrir la Province du Lac.

La situation sécuritaire dans la province du Lac s'est légèrement stabilisée mais reste volatile. L'accès à certaines zones de la province dépend toujours du soutien des forces de sécurité et d'une analyse sécuritaire lors du déploiement. Par fois les escortes ne sont pas disponibles d'où l'équipe doit reprogrammer ses activités.

Les montées des eaux dans la Province du Lac ont coupé l'accès à certaines localités (surtout dans la sous-préfecture de Kangalom) pendant une période de temps, prolongeant la durée de la collecte de données ont aussi un impact sur les activités, car certaines localités ne sont pas accessibles.

Malgré les difficultés rencontrées sur le terrain, l'équipe d'énumérateurs a pu mener avec succès ses activités de collecte de données en collaboration avec les autorités locales et les partenaires intervenants dans la Province du Lac.

# POPULATIONS DEPLACÉES

## FAITS SAILLANTS

Lors de cette collecte de données de la DTM, un total de 167 246 individus (41 620 ménages) déplacés a été identifié contre 165 313 individus (41 387 ménages) identifiés durant le round précédent, une hausse de 1 933 (soit 1%) cela est dû aux attaques Boko Haram dans la sous-préfecture de Kaiga Kindjiria qui a causé un déplacement interne. La répartition des catégories des personnes déplacées durant ce round est la suivante : **126 313 personnes déplacées internes** (31 781 ménages), **39 312 retournés** (9 452 ménages), et **1 621 ressortissants** de pays tiers (387 ménages). Ces personnes déplacées ont été identifiées dans 176 sites, localisés dans les 7 sous-préfectures des départements de Fouli, Kaya et Mamdi.



### Personnes Déplacées Internes

**126 313 individus**  
**31 781 ménages**

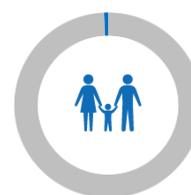
76% de la population mobile



### Retournés

**39 312 individus**  
**9 452 ménages**

23% de la population mobile



### Ressortissants de Pays Tiers

**1 621 individus**  
**387 ménages**

<1% de la population mobile

41 240 individus (41 229 ménages) retournés avaient été identifiés lors du Round 5, contre 39 312 individus lors du Round 6. Cette diminution est due au déplacement de retournés qui quittent certains sites à la recherche de moyens de subsistance en dehors des sites, 1 761 ressortissants de pays tiers (RPT) identifiés durant le Round 5 contre 1 621 durant le Round 6, cette diminution de 140 individus (soit 8%) est, selon les informateurs clés, due au déplacement de RPT vers le Niger. La plupart sont les hommes qui se déplacent, ce qui explique que durant le Round 6 le pourcentage des femmes parmi les populations ciblées ait augmenté de 1 pour cent (55% au Round 5 et 56% au Round 6). Pour les personnes déplacées internes (PDI) lors de ce round 126 313 individus (31 781 ménages) ont été identifiés contre 122 312 individus (31 515 ménages) durant le round 5, cette augmentation de 4001 individus (soit 3%) est due au déplacement des personnes causé par les attaques des Boko Haram dans la sous-préfecture de Kaiga-Kindjiria en novembre 2018.

Le département accueillant le nombre le plus important de personnes mobiles est Fouli (52%) contre (41%) lors du Round 5, expliqué par le mouvement des déplacés internes vers ce département à la suite d'attaques de Boko Haram, suivi de Kaya (26%) et Mamdi (22%). Aucune population suivie par la DTM n'a été identifiée dans le département de Wayi. Ce département, qui n'est pas limitrophe des autres pays du bassin du lac Tchad, n'est pas affecté par la crise touchant le bassin, ce qui en fait le seul département de la Province du Lac n'accueillant pas de populations déplacées.

Les différentes catégories de populations sont concentrées dans différents départements. Ainsi, le département de Fouli accueille le plus de personnes déplacées internes (65 592 individus ou 52%), Mamdi accueille la majorité des personnes retournées de la Province (17 909 individus ou 46%) et plus que la moitié des ressortissants de pays tiers (1 196 individus ou 74%).

**Tableau 1 : Représentation du déplacement par département (individus)**

Département	# lieux évalués	# Personnes Déplacées Internes	# Retournés	# Ressortissants de Pays Tiers
Fouli	91	65 592	4 299	54
Kaya	46	46 371	17 104	371
Mamdi	39	14 350	17 909	1 196
<b>Total</b>	<b>176</b>	<b>126 313</b>	<b>39 312</b>	<b>1 621</b>

### Profil démographique



La taille moyenne d'un ménage déplacé est de 4 personnes par ménage. 100% des ménages déplacés comptent des enfants et ceux-ci comptent en moyenne 2 enfants.



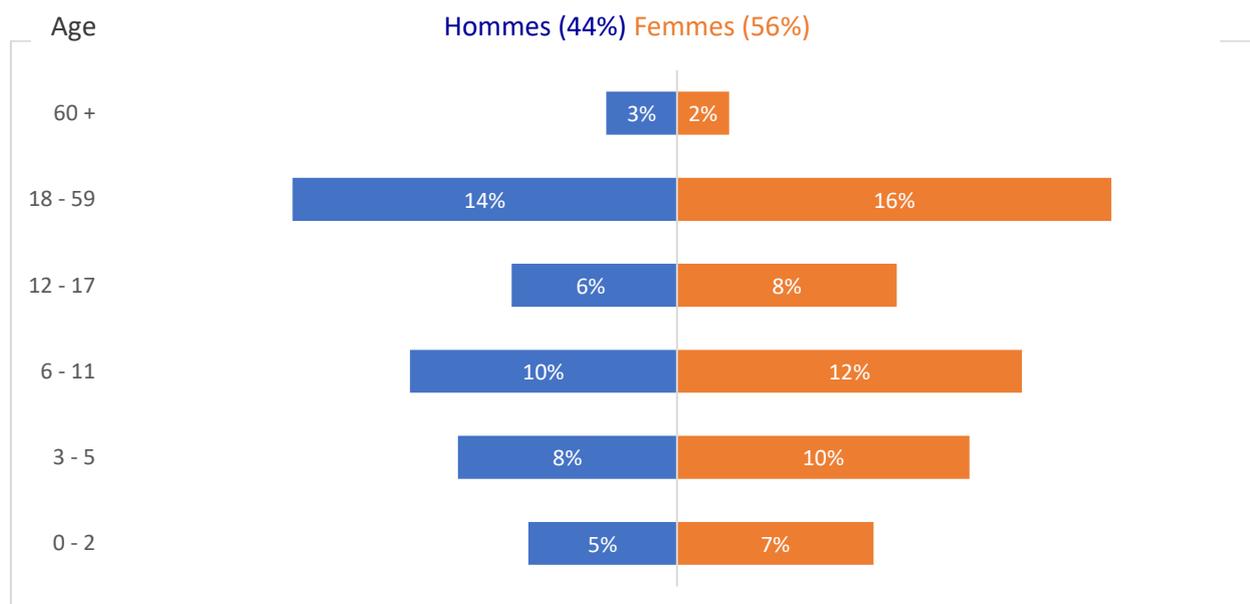
La population déplacée est composée à 44% d'hommes et à 56% de femmes.



67% de la population sont des mineurs de moins de 18 ans.



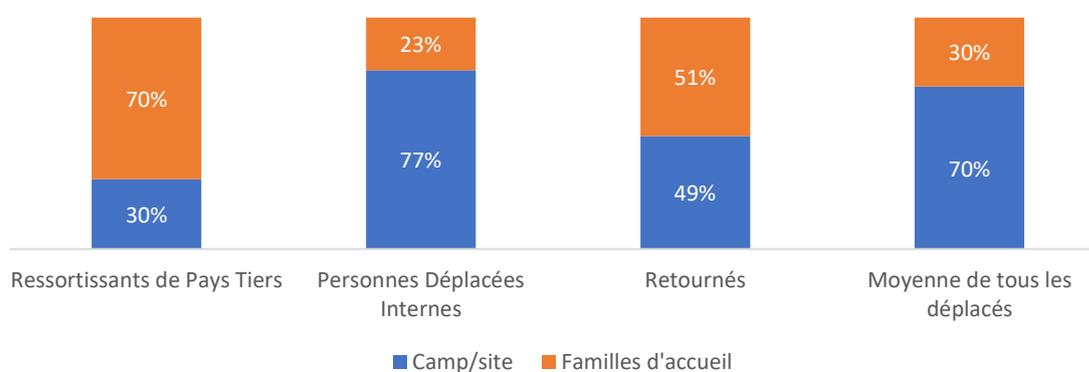
Les personnes âgées de 60 ans ou plus représentent 3% des déplacés.

**Graphique 1 : Répartition démographique de la population déplacée par âge et sexe**

## Caractéristiques des sites et abris

Contrairement aux autres pays de la sous-région affectés par la crise, les populations déplacées du Tchad résident en grande majorité dans des camps ou sites spontanés.<sup>1</sup> En effet, 70 pour cent de la population mobile identifiée vit dans des camps ou sites spontanés, contre 30 pour cent vivant dans des communautés d'accueil. Cela peut notamment s'expliquer par la concentration de l'assistance humanitaire sur les sites spontanés ou les camps plutôt que sur les communautés d'accueil, ce qui aurait vraisemblablement poussé certaines populations déplacées à s'établir dans des sites pour pouvoir recevoir une assistance nécessaire.

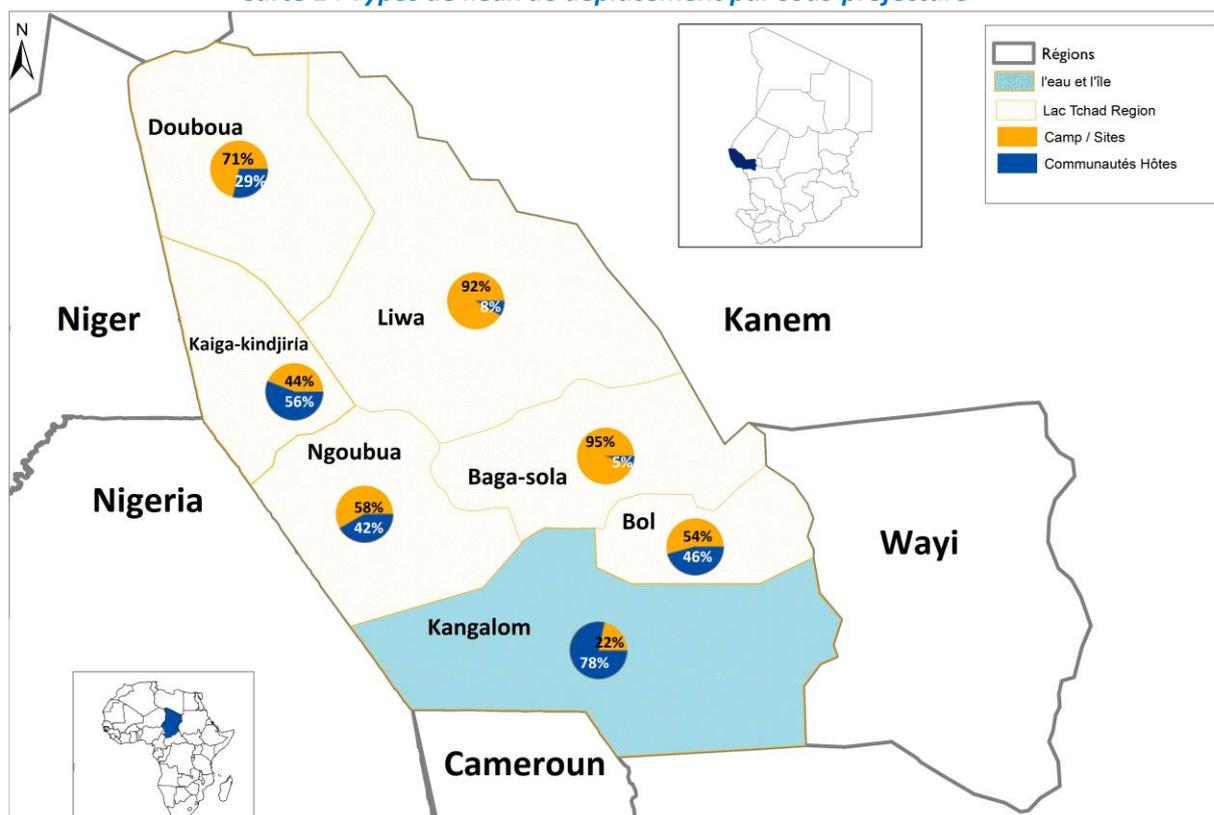
**Graphique 2 : Type de site de déplacement par catégorie de population mobile**



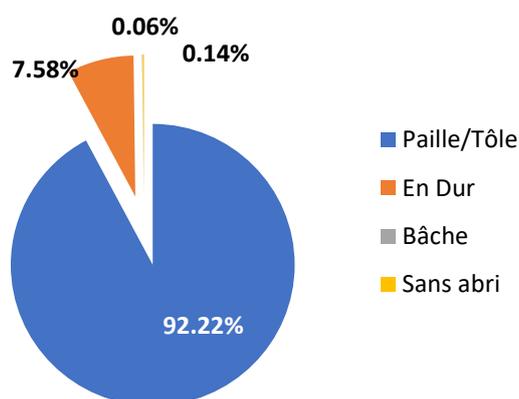
Bien que la grande majorité des personnes mobiles réside dans des camps ou sites spontanés, cette proportion varie selon les catégories de déplacement. En effet, les personnes déplacées internes résident principalement dans des camps ou sites spontanés (77%), tandis que les retournés résident à part presque égale dans les camps ou sites spontanés (49%) et dans les communautés d'accueil (51%). Enfin, les ressortissants de pays tiers sont la seule catégorie mobile résidant principalement dans les communautés d'accueil (70%). Les retournés ont tendance à s'installer dans les communautés d'accueil à leur arrivée, puis de les quitter pour s'installer dans des sites afin de recevoir une assistance humanitaire. Les déplacés internes ont plutôt tendance à s'installer en dehors des communautés hôtes et à se regrouper pour former un site spontané afin de garder leur chefferie traditionnelle. Ces catégories ont tendance à se déplacer en groupe ou par village entier.

<sup>1</sup> Les produits de la DTM du Nigéria et du Cameroun sont disponibles sur les liens suivants : <https://displacement.iom.int/nigeria/> et <https://displacement.iom.int/cameroon/>

Carte 1 : Types de lieux de déplacement par sous-préfecture



Graphique 3 : Types de matériaux des abris



En termes d’abris, près de 92 pour cent des ménages déplacés vivent dans des abris en paille ou tôle contre 90 pour cent durant le round précédent, 7,58 pour cent vivent dans des abris en dur, 0,06 pour cent vivent dans des bâches contre 2 pour cent lors du Round 5 et 0,14 pour cent sont sans abri contre 0,2 pour cent lors du Round 5. Cela montre que certaines personnes déplacées qui résidaient dans les bâches ou étaient sans abris ont pu avec des abris en paille ou en dur.

Le fait que la majorité des personnes mobiles (70%) réside dans des sites spontanés ou des camps explique en partie la prévalence des abris en paille ou tôle. Ce pourcentage peut aussi être expliqué par la disponibilité immédiate des matériaux de construction traditionnels dont les piquets en bois et la paille collectés en brousse ainsi que les habitudes et capacités des personnes à construire ces types d’abris. Les ménages déplacés résidant dans des communautés hôtes sont aussi concernés par ce type d’abri d’urgence construisant parfois un abri dans la concession de la famille hôte du fait de l’espace limité des abris déjà occupés par la famille d’accueil.

## Raisons de déplacement

Toutes les personnes déplacées dans les zones évaluées l'ont été en raison du conflit lié à Boko Haram. Tous les déplacements ont été directement ou indirectement provoqués par ce conflit. En effet, certains déplacements ont été provoqués par des attaques sur les villages de résidence ou de villages voisins tandis que d'autres déplacements ont eu lieu à cause de la situation d'insécurité généralisée créée par les attaques. Les retours du Nigéria et du Niger en particulier sont liés à la détérioration des conditions sécuritaires dans ces pays d'accueil.

## PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES (PDI) Effectifs de population

Selon les résultats de la collecte de données de ce sixième round, les zones évaluées dans la Province du Lac régorgent un total de **126 313 personnes déplacées internes** (31 781 ménages), pendant que lors du round précédent ce nombre était estimé à **122 312 personnes déplacées internes** (30 899 ménages), cela s'explique par le déplacement des nouvelles personnes déplacées internes suite à des attaques de Boko Haram dans la sous-préfecture de Kaiga-Kindjiria, département de Fouli. Le département accueillant le nombre le plus important de personnes déplacées internes est Fouli (65 592 individus ou 52%) suivi de Kaya (46 371 individus ou 37%) et Mamdi (14 350 individus ou 11%). Les trois sous-préfectures accueillant le plus de personnes déplacées sont Daboua et Kaiga-Kindjiria (Département de Fouli), Baga-Sola et Ngouboua (Département de Kaya).

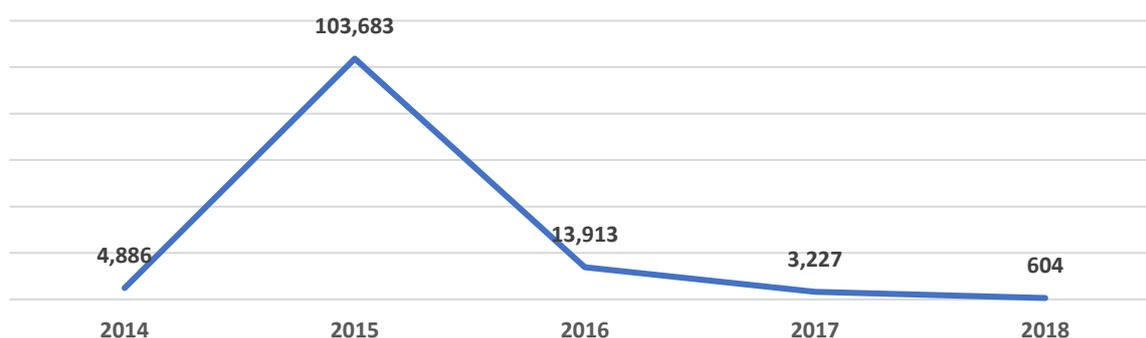
*Tableau 3 : Population Déplacée Interne par département et sous-préfecture*

Département / Sous-Préfecture	Ménages (#)	Individus (#)	Individus (%)
<b>Fouli</b>	<b>17 234</b>	<b>65 592</b>	<b>52%</b>
Daboua	7 829	30 778	24%
Kaiga-Kindjiria	6 370	22 197	18%
Liwa	3 035	12 617	10%
<b>Kaya</b>	<b>11 114</b>	<b>46 371</b>	<b>37%</b>
Baga-Sola	5 772	24 126	19%
Ngouboua	5 342	22 245	18%
<b>Mamdi</b>	<b>3 433</b>	<b>14 350</b>	<b>11%</b>
Bol	2 393	10 003	8%
Kangalom	1 040	4 347	3%
<b>Wayi</b>	-	-	-
Doum-Doum	-	-	-
Kouloudia	-	-	-
Ngouri	-	-	-
<b>Total</b>	<b>31 781</b>	<b>126 313</b>	<b>100%</b>

## Périodes de Déplacement

La présente section porte sur les périodes de déplacement des PDI toujours déplacées à ce jour, sans tenir compte des personnes qui étaient alors déplacées mais qui sont depuis rentrées chez elles. De ce fait elle ne présente ni l'évolution globale ni le nombre cumulatif des déplacements pour une année donnée mais rend compte des périodes marquant le début du déplacement des personnes actuellement déplacées. Le graphique ci-dessous illustre la période de déplacement des personnes déplacées internes.

**Graphique 4 : Périodes de déplacement des Personnes Déplacées Internes**



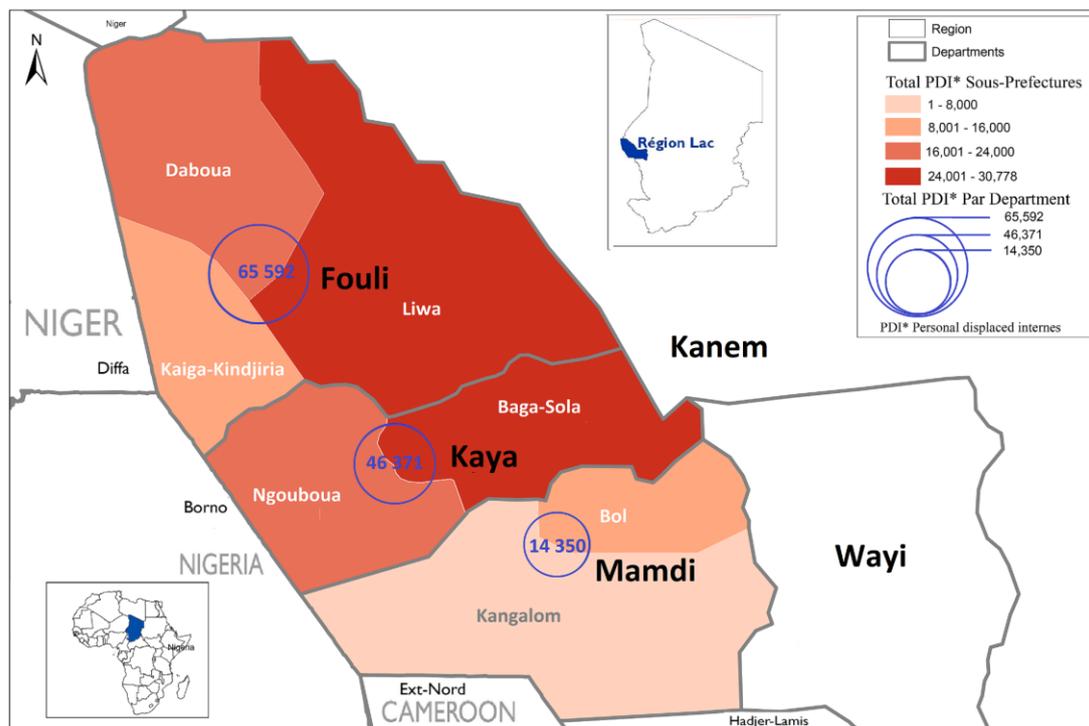
Les principaux déplacements ont été constatés en 2015 : le nombre total de personnes déplacées durant cette année s'élevait à 103 683 soit 82.1 pour cent de toutes les personnes déplacées internes identifiées. Le reste des déplacements des personnes déplacées internes se sont produits en 2014 (4 886 personnes soit 3.9 %), en 2016 (13 913 personnes soit 11%) et en 2017 (3 227 soit 2.6%) et en 2018 (604 soit 0.4%).

Le pic de déplacements observé en 2015 est le résultat de la multiplication des attaques commises par Boko Haram dans la région, et en particulier sur les îles du Lac Tchad à la frontière avec le Nigéria et le Niger où les résidents ont été contraints de quitter les îles pour gagner la terre ferme en quête de meilleures conditions de sécurité.

Depuis 2015, l'amplitude des nouveaux déplacements reste importante mais diminue toutefois fortement en comparaison avec 2014 et 2015. Cette baisse pourrait être expliquée par le fait que les attaques de Boko Haram aient diminué, car le gouvernement a renforcé la sécurité dans la province du Lac.

Les périodes de déplacement illustrées ci-dessus mettent également en avant le caractère prolongé et persistant des déplacements, puisque plus de la moitié des personnes déplacées internes le sont depuis plus de trois ans (86% déplacées en 2014 ou 2015).

**Carte 2 : Répartition des Personnes Déplacées Internes par Département**

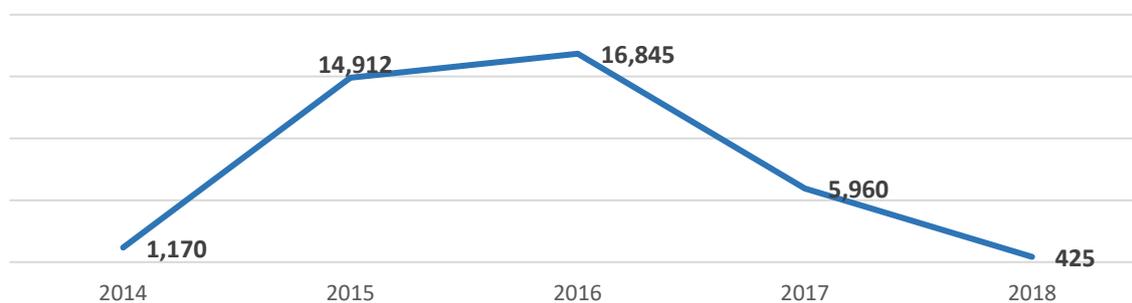


## RETOURNÉS

### Effectifs de population

Les résultats des données collectées du rond 6 de la DTM dans la Province du Lac montre que la Province du Lac accueille un total de **39 312 personnes retournées** (9 452 ménages) soit 23 pour cent des populations déplacées dans la Province.

**Graphique 5 : Périodes de retour des personnes retournées**



Selon le graphique ci-dessus, les années 2015 et 2016 sont celles durant lesquelles le plus grand nombre de retours a eu lieu. Ces deux années correspondent à la période où les attaques Boko Haram étaient répétitives.

Un total de de **41 240 personnes retournées** (10 064 ménages) avait été identifié lors du Round 5, soit une diminution de 1 928 personnes (soit 5%). Cette baisse est dûe au départ de personnes déplacées (la plupart étant des hommes) qui quittent les sites à la recherche des moyens des subsistances.

La majorité des retournés (45%) est localisée dans le département de Mamdi, suivi de Kaya (44%) et de Fouli (11%).

La grande majorité des retournés, soit environ 80 pour cent, se concentre dans seulement trois sous-préfectures : Baga-Sola (35%), Kangkalom (24%) et Bol (21%).

**Tableau 4 : Population Retournée par Département et Sous-préfecture**

Département / Sous-Préfecture	Ménages (#)	Individus (#)	Individus (%)
<b>Fouli</b>	<b>1078</b>	<b>4299</b>	<b>11%</b>
Daboua	646	2640	7%
Kaiga-Kindjiria	241	860	2%
Liwa	191	799	2%
<b>Kaya</b>	<b>4 092</b>	<b>17 104</b>	<b>44%</b>
Baga-Sola	3 258	13 618	35%
Ngouboua	834	3 486	9%
<b>Mamdi</b>	<b>4282</b>	<b>17909</b>	<b>45%</b>
Bol	1979	8284	21%
Kangkalom	2303	9625	24%
<b>Total</b>	<b>9 452</b>	<b>39 312</b>	<b>100%</b>

### Zones d'origine des retournés

Soixante cinq (65) pour cent de retournés identifiés dans le cadre de la DTM reviennent d'un pays étranger de la sous-région, à savoir le Niger (48%) ou le Nigéria (17%), tandis que 35% sont retournés dans leur lieu d'origine après avoir fait un déplacement interne (35%). Une grande partie des retournés identifiés reviennent des régions affectées par la violence de Boko Haram. La population provenant du Nigéria revient dans son intégralité de l'Etat de Borno, qui est particulièrement affecté par la violence de Boko Haram. De même la grande majorité des retournés du Niger revient de la région de Diffa, qui est également la région du Niger la plus affectée par la violence de Boko Haram.

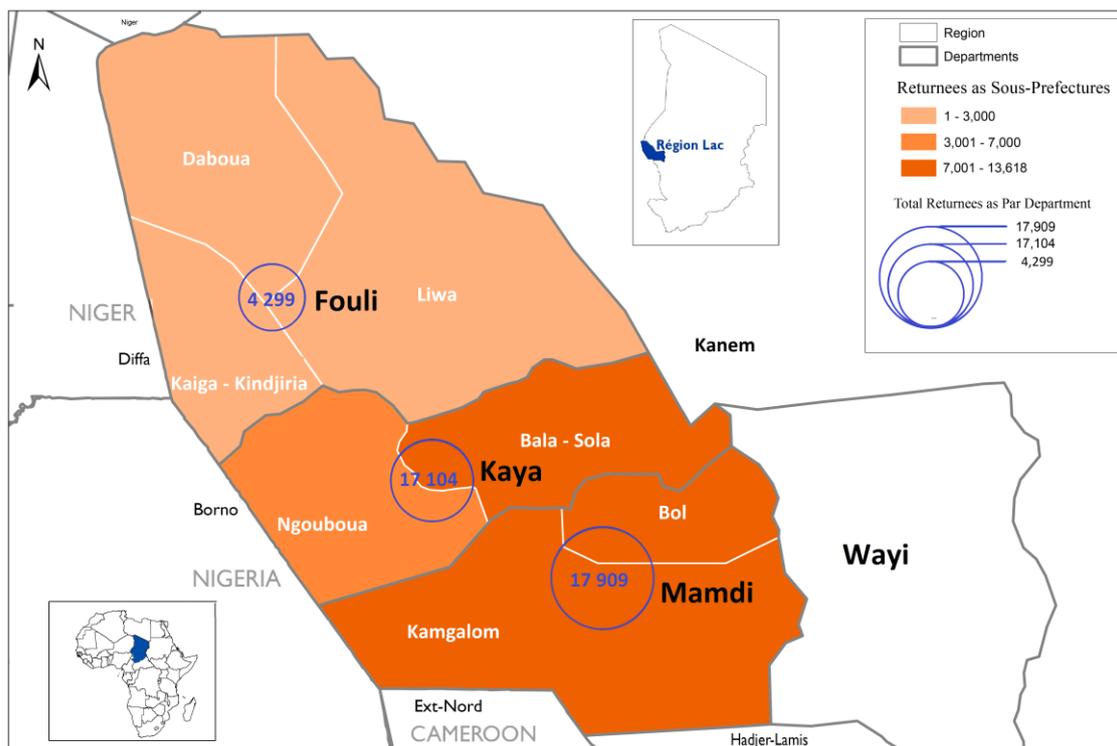
Le fait que l'écrasante majorité revient de zones affectées par le conflit met en lumière les motivations ayant justifié ces retours, à savoir la détérioration de la sécurité dans les zones de résidence habituelle au Niger et au Nigéria et une certaine stabilité dans les zones d'origine au Tchad.

**Tableau 5 : Dernier lieu de déplacement des retournés (avant le retour)**

Pays / Admin 1	Ménages (#)	Individus (#)	Individus (%)
----------------	-------------	---------------	---------------

<b>Niger</b>	<b>4 583</b>	<b>18 950</b>	<b>48%</b>
Diffa	4 438	18 383	47%
Bosso	362	1 513	4%
Diffa	3 044	12 707	32%
N'Guigmi	782	3 118	8%
Unknow	250	1 045	3%
Dosso	145	567	1%
Dosso	145	567	1%
<b>Nigeria</b>	<b>1 575</b>	<b>6 591</b>	<b>17%</b>
Borno	1 575	6 591	17%
Kukawa	1 325	5 546	14%
Maiduguri	250	1 045	3%
<b>Tchad</b>	<b>3 294</b>	<b>13 771</b>	<b>35%</b>
Lac	3 294	13 771	35%
Mamdi	1 964	8 212	21%
Kaya	1 330	5 559	14%
<b>Grand Total</b>	<b>9 452</b>	<b>39 312</b>	<b>100%</b>

Carte 4 : Répartition des Retournés par Département



## RESSORTISSANTS DE PAYS TIERS (RPT)

Selon les résultats du sixième round de la DTM, la Province du Lac accueille un total de 1 621 **ressortissants de pays tiers** (387 ménages) contre 1 761 **ressortissants de pays tiers** (424 ménages) lors du Round 5, cette diminution de 140 individus de (37 ménages) est dûe aux ressortissants de pays tiers qui se sont déplacés vers le Niger.

Une majorité des ressortissants de pays tiers réside dans le département de Mamdi (74%), suivi des départements de Kaya (23%) et de Fouli (3%). Plus de la moitié des ressortissants de pays tiers (61%) réside dans la sous-préfecture de Kangalom (Département de Mamdi).

**Tableau 6 : Ressortissants de Pays Tiers par Département et Sous-préfecture**

Département / Sous-Préfecture	Ménages (#)	Individus (#)	Individus (%)
<b>Fouli</b>	<b>13</b>	<b>54</b>	<b>3%</b>
Daboua	13	54	3%
Kaiga-Kindjiria	-	-	-
Liwa	-	-	-
<b>Kaya</b>	<b>88</b>	<b>371</b>	<b>23%</b>
Baga-Sola	17	71	4%
Ngouboua	71	300	19%
<b>Mamdi</b>	<b>286</b>	<b>1196</b>	<b>74%</b>
Bol	48	201	12%
Kangalom	238	995	61%
<b>Total</b>	<b>387</b>	<b>1 621</b>	<b>100%</b>

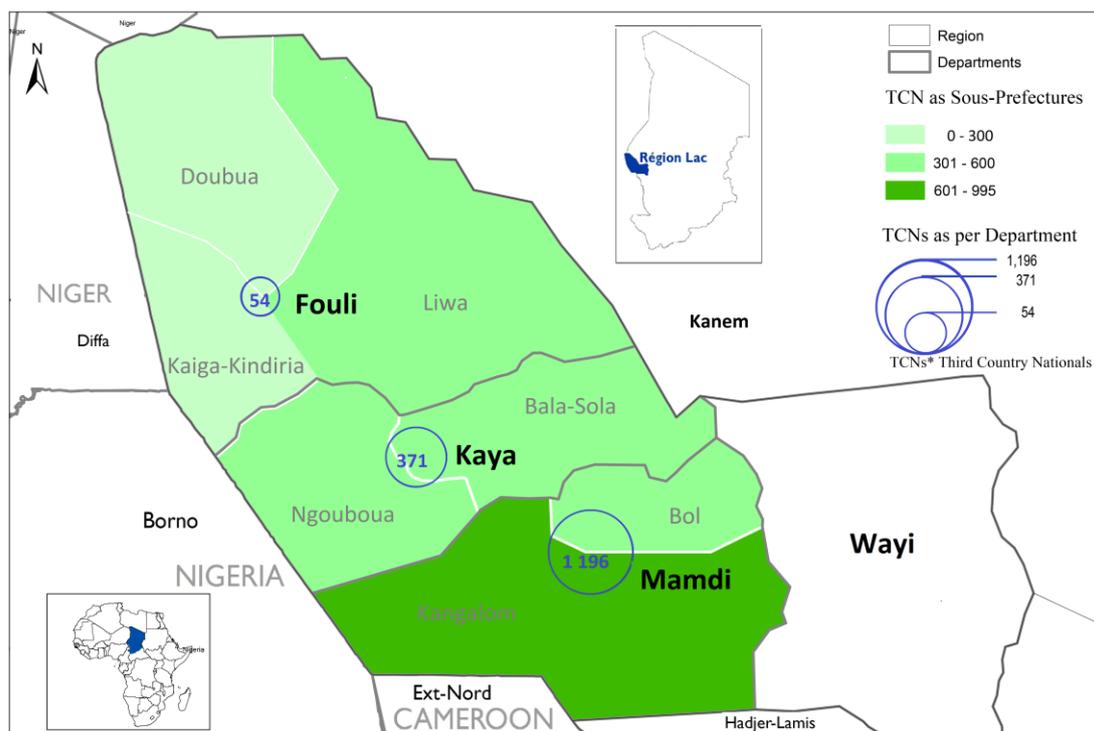
### Lieu d'origine des ressortissants de pays tiers

Les ressortissants de pays tiers identifiés dans la Province du Lac sont principalement originaires du Cameroun (40%), Niger (24%) du Mali (21%) et du Nigéria (15%). Pour chacun de ces pays d'origine, les personnes indiquent des régions affectées par un conflit comme leur lieu d'origine. En effet, pour le Cameroun, le Niger et le Nigeria, les régions d'origine sont celles affectées par le conflit avec Boko Haram tandis que les personnes originaires du Mali viennent de Mopti également affecté par la crise malienne qui a débuté en 2012.

**Tableau 7 : Lieu d'origine principal des Ressortissants de Pays Tiers**

Pays / Admin 1	Ménages (#)	Individus (#)	Individus (%)
<b>Cameroun</b>	<b>156</b>	<b>652</b>	<b>40%</b>
Extreme-Nord	156	652	40%
<b>Mali</b>	<b>80</b>	<b>335</b>	<b>21%</b>
Kayes	14	59	4%
Koulikoro	13	54	3%
Mopti	59	247	17%
<b>Niger</b>	<b>95</b>	<b>397</b>	<b>24%</b>
Diffa	95	397	24%
<b>Nigeria</b>	<b>56</b>	<b>237</b>	<b>15%</b>
Borno	56	237	15%
<b>Grand Total</b>	<b>387</b>	<b>1 621</b>	<b>100%</b>

**Carte 5 : Répartition des Ressortissants de Pays Tiers par Département**



## ASSISTANCE ET ACCÈS AUX SERVICES

Les niveaux d’assistance et d’accès aux services varient en fonction des secteurs et des sites. Les informateurs clés de la majorité des sites ont déclaré que les personnes déplacées ont reçu une assistance dans les domaines listés dans le tableau suivant. Les types d’assistance les plus communément perçus par les sites sont l’assistance en vivres (reçue par le plus grand nombre de sites, soit 61% des sites), l’assistance en eau, hygiène et assainissement (reçue par 55% des sites) et l’assistance en articles non alimentaires (reçue par 34% des sites). Dans une moindre mesure, des bâches, des services de santé, des services éducatifs, des matériaux pour lancer une activité économique et pour construire des abris, et un soutien psychosocial ont également été fournis.

**Tableau 8 : Niveau et type d'assistance reçue en pourcentage de sites**

Type d'assistance	Pourcentage de sites ayant reçu une assistance
Vivres	61%
Eau Hygiène et Assainissement (WASH)	55%
Articles non alimentaires	34%
Bâches	16%
Santé	14%
Education	12%
Matériaux pour lancer des activités économiques	12%
Matériaux/ outils pour construire l'abri	8%
Soutien psychosocial	2%



## SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le déplacement des personnes a généralement un impact négatif sur leur sécurité alimentaire, notamment dans un contexte où l'agriculture et la pêche sont des secteurs majeurs d'activité et de source alimentaire.

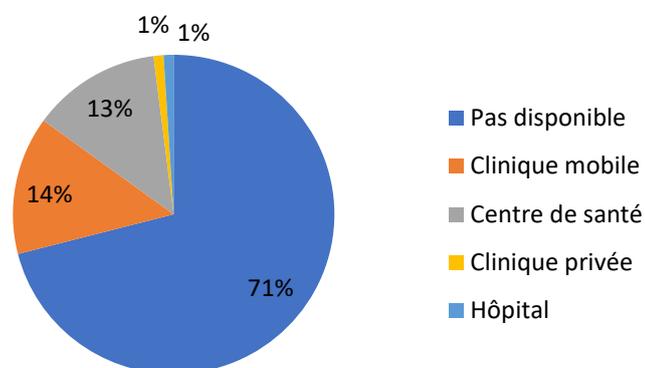
*Sources principales de nourriture* : Depuis le round précédent, l'apport d'assistance humanitaire d'urgence a baissé de manière drastique reflété par le fait que l'assistance humanitaire ne représente la source principale de nourriture des populations déplacées que dans 44 sites (soit 25% des sites), comparé à 88 sites (soit 45% des sites lors du round précédent). L'achat au marché est devenu la principale source de nourriture (indiqué par 75 sites, soit 42% des sites), suivi de la production de subsistance agricole (55 sites soit 31% des sites), contre (20 sites soit 11%) durant le Round 5, soit une augmentation de 20%.

**Tableau 9 : Sources principales de nourriture des personnes déplacées (par site)**

Source alimentaire principale	Nombre de sites	Pourcentage de sites
Achat sur le marché	75	42%
Production de subsistance	55	31%
Assistance humanitaire	44	25%
Assistance communauté hôte	3	2%
<b>Total</b>	<b>176</b>	<b>100%</b>



**Graphique 6 : Services de santé disponibles**



**Disponibilité des services :** Sur les 174 sites évalués, 71 pour cent n'ont pas de services médicaux disponibles, tandis que 29 pour cent disposent de services médicaux. Les principaux types de services médicaux fonctionnels disponibles dans les sites sont les cliniques mobiles (soit 14% des sites) et les centres de santé (soit 13% des sites), tandis que des cliniques privées et des hôpitaux sont disponibles dans ou à proximité de deux pour cent des sites, respectivement.

**Localisation des services :** En termes de localisation des services, parmi les sites dont les résidents ont accès à des services de santé, les services médicaux sont présents dans 68 pour cent des sites, tandis que dans 32 pour cent des sites, les services de santé se trouvent en dehors des sites. Les résidents des sites pour lesquels les services sont en dehors du site doivent parcourir les distances suivantes pour accéder aux soins (temps estimé à pied) : moins de 15 minutes (2 sites ou 4%), 15 à 30 minutes (8 sites ou 15%), 30 à 50 minutes (4 sites ou 8%) et plus de 50 minutes (2 sites ou 4%), les informateurs clés d'un site ne savent pas la distance entre le site et le service de santé.

**Tableau 10 : Localisation et distance des services de santé**

Distance du service	Nombre de sites (#)	Pourcentages de sites (%)
Sur le site	36	68%
Moins de 15 min	2	4%
15-30 min	8	15%
30-60 min	4	8%
Plus de 60 min	2	4%
Ne Sait Pas	1	2%
<b>Grand Total</b>	<b>53</b>	<b>100%</b>

Les maladies principales affectant les résidents des 176 sites de déplacés évalués sont le paludisme (35% des sites), la diarrhée (30%) et la fièvre (20%). Les autres maladies identifiées incluent la toux (5%), la malnutrition (3%), les infections de plaie (3%) et les autres maladies (3%).

**Tableau 11 : Maladies principales affectant les personnes déplacées**

Maladies	% de réponses
Paludisme	35%
Diarrhée	30%
Fièvre	20%
Toux	5%
Malnutrition	3%
Infection de plaie	3%
Autre	3%
<b>Total</b>	<b>100%</b>

## PROTECTION

Les évaluations effectuées par la DTM dans les sites de déplacement au Tchad incluent un nombre limité d'indicateurs relatifs à la protection, dont le sentiment de sécurité, la possession de documents d'identité et les vulnérabilités.

Selon les informateurs clés interrogés lors du Round 5, les femmes, hommes et enfants résidant dans tous les sites se sentaient en sécurité sauf dans deux. Durant le Round six le chiffre des sites dont les femmes, les hommes et les enfants ne se sentent pas en sécurité a augmenté selon le tableau ci-dessous, cela est dû aux attaques de Boko Haram récemment menées.

**Tableau 12 : Sentiment de sécurité sur les sites par âge et sexe**

Sentiment de sécurité	Oui	Non	Ne sait pas
Femmes	168	7	1
Hommes	167	8	1
Enfants	168	5	3

Les relations entre les communautés hôtes et les personnes déplacées sont majoritairement positives. En effet, dans tous les sites, ces relations sont caractérisées comme bonnes (148 sites, soit 85% des sites) ou excellentes (25 sites, soit 14% des sites) et ne sait pas (1 site, soit 1%).

En ce qui concerne la documentation, les informateurs clés dans 110 sites (63%) ont déclaré que la majorité des personnes disposait de documents d'identification. La majorité des personnes vivant dans les sites restants n'avait pas de documents d'identité (64 sites ou 36%) ou les informateurs clés ne disposaient pas de l'information (2 sites ou 1%).

**Tableau 13 : Possession de documents d'identité par les personnes déplacées**

Documentation	Nombre de site	Pourcentage de site
Oui	110	63%
Non	64	36%
Ne sait pas	2	1%
<b>Total</b>	<b>176</b>	<b>100%</b>

Les raisons principales déclarées justifiant la non possession de documents d'identité sont l'absence de bureau d'émission (37 sites ou 58%), le manque de moyens financiers (22 sites ou 34%) ou par la négligence (3 sites ou 5%). Les raisons données dans les 64 sites où la majorité des personnes ne disposent pas de documents d'identité sont présentées dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 14 : Raisons de non-possession de documents d'identité par les personnes déplacées**

Raison	Sites (#)	Sites (%)
Pas de bureau d'émission	37	58%
Manque de moyens financiers	22	34%
Par négligence	3	5%
Manque de temps du fait de leur activité pastorale	1	2%
Autre	1	2%
<b>Total</b>	<b>64</b>	<b>100%</b>

Plusieurs vulnérabilités ont été déclarées par les informateurs clés dans les 176 sites évalués. Selon les informations obtenues, le nombre des femmes allaitantes reste toujours le nombre le plus élevé (9 884). Les familles monoparentales, les orphelins, les femmes enceintes sont aussi des vulnérabilités qui attirent l'attention.

**Tableau 15 : Les différentes vulnérabilités des personnes déplacées**

Vulnérabilités	Individus	% Population total
Femmes enceintes	5 412	3.24%
Femmes allaitantes	9 884	5.91%
Handicap mental	656	0.39%
Handicap physique	851	0.51%
Handicap sensorial	1 145	0.68%
Maladie chronique	580	0.35%
Enfants séparés	141	0.08%
Mineurs non accompagnés	157	0.09%
Orphelins	2 143	1.28%
Famille monoparentale (femme)	3 062	1.83%
Famille monoparentale (homme)	1 320	0.79%
Famille monoparentale (enfant)	177	0.11%
Personnes âgées	6 209	3.71%
<b>Total</b>		<b>100%</b>



## EAU, HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT (WASH)

La source principale d'eau dans les sites de déplacés évalués est le forage à pompe manuelle, avec un total de 374 forages présents dans 130 sites (soit en moyenne 2.9 pompes manuelles par site). Les autres sources d'eau incluent les puits traditionnels (19 puits dans 19 sites, soit 1 puits par site) l'eau de surface (39 points dans 41 sites) et l'eau du robinet (16 points dans 2 sites).

Plusieurs autres sources ont été identifiées mais sont actuellement non fonctionnelles ou non utilisables : pompes manuelles (90) et forages (4).

**Tableau 16 : Disponibilité des sources d'eau**

Source d'eau	# sites	# sources fonctionnelles	Moyenne par site
Forage à pompe manuelle	130	374	2.9
Eau de surface	41	39	0.95
Puits traditionnels	19	19	1
Puits améliorés	5	6	1.2
Eau robinet	2	16	8

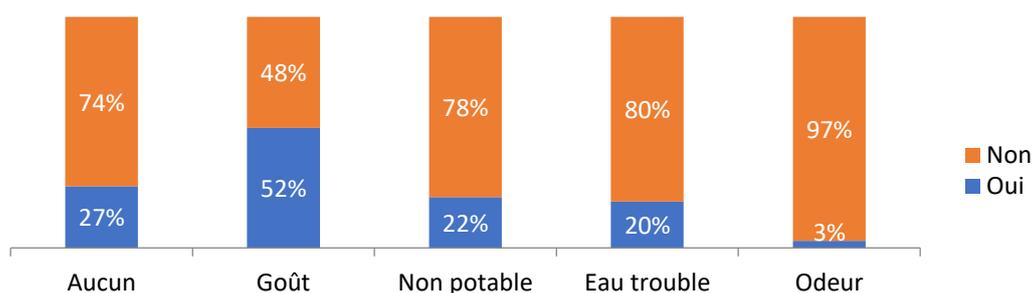
Les résidents des sites doivent parcourir les distances suivantes pour accéder aux sources d'eau (temps estimé à pied) : 10 à 30 minutes (31 sites soit 18%), moins de 10 minutes (20 sites soit 11%) et plus de 30 minutes (3 sites soit 2%). Dans la majorité des sites (122, soit 69% des sites), la source d'eau principale se trouve sur le site.

**Tableau 17 : Distance des points d'eau**

Distance	Sites (#)	Sites (%)
Sur site	122	69%
Moins de 10min	20	11%
10 à 30min	31	18%
Plus de 30min	3	2%
<b>Total</b>	<b>176</b>	<b>100%</b>

Bien que l'accès aux sources d'eau soit relativement répandu, les résidents de la majorité des sites (74% des sites) font face à des problèmes de qualité de l'eau. En effet dans les 74 pour cent des sites qui font face à des problèmes liés à l'eau, les informateurs clés de 52 pour cent des sites ont rapporté des problèmes de goût, tandis que les sites restants sont affectés par des problèmes liés à une eau trouble (22%), la non-potabilité de l'eau (20%) et l'odeur de l'eau (3% des sites), parfois le même site peut avoir plusieurs problèmes liés à la qualité de l'eau. Les informateurs clés de 26 pour cent des sites n'ont quant à eux rapporté aucun problème lié à la qualité de l'eau.

Graphique 7 : Problèmes liés à la qualité de l'eau



Parmi les sites évalués, des latrines sont disponibles dans 96 sites (55% des sites) tandis qu'aucune latrine n'existe dans le reste des sites (80 sites ou 45% des sites). Au total, les informateurs clés ont indiqué la présence de 5 911 latrines pour 96 sites accueillant un total de 113 571 individus mobiles, ce qui représente un total de 19 personnes par latrine. L'absence de latrines dans 80 sites concerne une population déplacée de 53 675 individus. La majorité des latrines (4 272 soit 72% des latrines) sont collectives tandis que 1 528 (26% des latrines) sont privées ou individuelles et 121 (soit 2%) des latrines sont privées mais sont utilisées par d'autres personnes aussi qui ne sont pas membres de la famille, ceux sont des latrines privées mais collectives. La majorité des latrines (4 182 soit 71%) sont considérées comme opérationnelles.

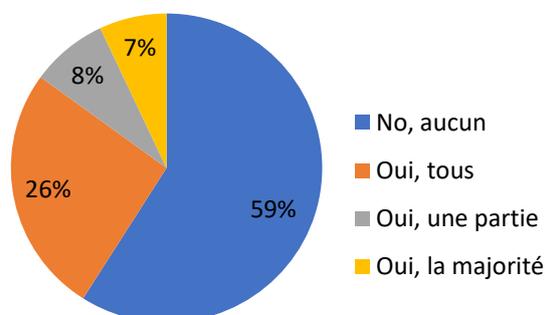
Tableau 18 : Disponibilité nombre de latrines et état des latrines

Etat des latrines	# sites	# latrines	# individus
Pas de latrines	80	-	53 675
<b>Latrines disponibles</b>	<b>96</b>	<b>5 911</b>	<b>113 571</b>
<b>Latrines collectives</b>	<b>88</b>	<b>4 272</b>	<b>102 938</b>
Inutilisable	10	255	9 087
Mauvais état	23	1 484	28 185
Operationnelle	55	2 533	65 666
<b>Latrines privées</b>	<b>6</b>	<b>1 528</b>	<b>9 148</b>
Inutilisable	-	-	-
Mauvais état	-	-	-
Operationnelle	6	1 528	9 148
<b>Latrines privées et collectives</b>	<b>2</b>	<b>121</b>	<b>1 485</b>
Inutilisable	-	-	-
Mauvais état	-	-	-
Operationnelle	2	121	1 485
<b>Grand Total</b>	<b>176</b>	<b>5 911</b>	<b>167 246</b>

## SCOLARISATION

Selon les informateurs clés, les enfants déplacés vivant dans 103 sites parmi les 176 sites évalués n'ont pas accès à une école (soit 59%). L'accès à une école est assuré pour tous les enfants dans 46 sites (26%), pour la majorité des enfants dans 13 sites (7%) et pour une partie des enfants seulement dans 14 sites (8%).

**Graphique 8 : Accès des enfants déplacés à une école**



Parmi les 130 sites où aucun enfant, ou seul une partie des enfants, va à l'école, la principale raison pour laquelle les enfants ne vont pas à l'école est principalement l'absence d'école (75%), suivie des raisons suivantes : la distance trop importante pour se rendre à l'école (8%), école fermée (5%), les inscriptions trop chères (2%) et autres raisons (10%).

Les raisons expliquant cette tendance sont détaillées dans le tableau ci-après.

**Tableau 19 : Raison de non scolarisation des enfants déplacés**

Raison	Sites (#)	Sites (%)
Pas d'école	98	75%
Ecole trop loin	11	8%
Ecole fermée	7	5%
Inscription trop chère	2	2%
Autre	12	10%
<b>Total</b>	<b>130</b>	<b>100%</b>

## CONCLUSION

Outre un nombre limité d'incidents durant le mois de novembre 2018 ayant engrangé des déplacements dans la sous-préfecture de Kaiga-kindjiria, la situation dans la Province du Lac est relativement calme. Peu de changements relatifs à la situation générale dans la Province ont été notés depuis le Round précédent.

Néanmoins, certains ressortissants Nigériens sont repartis vers le Niger après être informés de la stabilisation de la situation sécuritaire dans le sud du pays. En outre, il a été aussi constaté durant ce round que, parce que l'assistance fournie ne couvre pas leurs besoins, certaines personnes déplacées se rélocalisent d'un site de déplacement à un autre ou d'une localité à une autre à la recherche de moyens de subsistance mieux adaptés. La plupart des personnes se déplaçant à ces fins sont des hommes, les femmes et les enfants restant généralement dans les sites.

Ces tendances indiquent que les services de base, les distributions de vivres et d'articles non alimentaires, l'accès à l'école et aux infrastructures et services médicaux n'atteignent pas toute la population déplacée.

## ANNEXE I

### Effectifs des populations déplacées et nombre de sites par département et sous-préfecture

DEPARTEMENT / SOUS-PREFECTURE	Lieux de déplacement (#)	Personnes Déplacées Internes (#)	Retournés (#)	Ressortissants de Pays Tiers (#)	Total Population Mobile (#)
<b>Fouli</b>	<b>91</b>	<b>65 592</b>	<b>4 299</b>	<b>54</b>	<b>69 945</b>
Daboua	39	30 778	2 640	54	33 472
Kaiga-kindjiria	43	22 197	860		23 057
Liwa	9	12 617	799		13 416
<b>Kaya</b>	<b>46</b>	<b>46 371</b>	<b>17 104</b>	<b>371</b>	<b>63 846</b>
Baga-sola	16	24 126	13 618	71	37 815
Ngouboua	30	22 245	3 486	300	26 031
<b>Mamdi</b>	<b>39</b>	<b>14 350</b>	<b>17 909</b>	<b>1 196</b>	<b>33 455</b>
Bol	18	10 003	8 284	201	18 488
Kangalom	21	4 347	9 625	995	14 967
<b>Grand Total</b>	<b>176</b>	<b>126 313</b>	<b>39 312</b>	<b>1 621</b>	<b>167 246</b>